

TERRITOIRE DU
Ruanda-Urundi
GEBIED

L.J.P./-

Usumbura, le JUN 18 1952 195
de

SERVICE DES TERRES
DIENST DER GRONDEN

- Copie à Monsieur le Résident, à KITEGA.,
- Copie à Monsieur le Résident, à KIGALI.

No. 43/50/514 /T.F./ M.I./10.
 (Rappeler dans la réponse la date et le numéro).
 (In het antwoord nummer en dagtekening vermelden).

Pour le Vice-Gouverneur Général, ff.
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

LE CONSERVATEUR DES TITRES FONCIERS, ff.
N. TEVISSSEN.,

Réponse au no
Antwoord op nr

du
van 195

ANNEXE
BIJLAGE

OBJET:
VOORWERP:

Recherches et exploitations minières - Occupation de terres.

*ATA.
Cher
Mst + F*



Monsieur l'Administrateur de Territoire,

*1317/TF
27/6/52.*

Subsidiairement à mon n°43/40 du 16 janvier 1952
relatif à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous
signaler que dorénavant les procès-verbaux de constat de
droits indigènes devront m'être transmis en quatre exem-
plaires sous le couvert du Résident afin de me permettre
l'envoi d'un exemplaire au requérant après approbation.

Pour le Vice-Gouverneur Général, ff.
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Commissaire Provincial,
M. DE RYCK.

sé/

Monsieur l'Administra-
teur de Territoire
à

KIBUNGU.